

LE
JDA.
JOURNAL D'ARMENTIÈRES

JUIN 2020 / N°30

SPÉCIAL DÉCONFINEMENT

LA MAIRIE A ACTIVÉ SON PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ. DANS CE JDA SPÉCIAL, CONSULTEZ LES INFOS PRATIQUES SUR LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES QUI VOUS CONCERNENT DURANT CETTE PÉRIODE DE TRANSITION.

#Protégeonsnous !





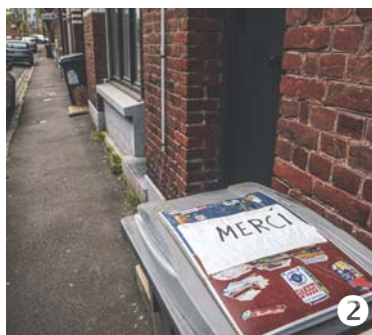
1 Des rues quasi désertes et des messages de soutien à ceux qui continuent leur travail essentiel durant le confinement... Étonnante atmosphère à Armentières !

3 Comme les agents de la propreté, près de la moitié des fonctionnaires municipaux sont restés mobilisés pour assurer la continuité du service public dans cette période inédite.

4 Les commerçants ayant pignon sur rue autant que ceux du marché se sont organisés pour faire barrage au virus tout en continuant d'accueillir les clients pour les produits de première nécessité.

6 Les services aux seniors ont été renforcés comme la préparation et le portage de repas à domicile, ainsi que la mise en place d'un registre téléphonique pour veiller sur plus de 200 personnes âgées isolées.

8 Le 11 mai, dès le premier jour du déconfinement, commençait la distribution des 26 000 masques offerts par la Ville pour protéger les Armentierois.



CHARTRE D'ACCUEIL DE L'USAGER



Le virus est toujours parmi nous, c'est pourquoi ce Plan de Reprise d'Activité est très progressif et évolutif. Jusqu'à nouvel ordre, l'accès à l'Hôtel de Ville et aux différents sites d'exercice des services municipaux est fermé, excepté sur rendez-vous.

La Mairie continue d'appliquer des mesures strictes de sécurité sanitaire pour ses propres agents comme pour le public. Merci aux visiteurs d'en faire de même en respectant les gestes barrière et les quelques consignes ci-dessous.

Quelques consignes

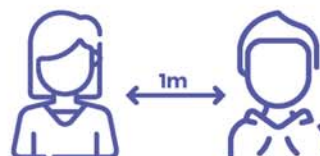
1



ACCUEIL DES USAGERS

Tout accueil (à l'exception des déclarations de naissance et décès) se fait **exclusivement** sur rendez-vous.

2



DISTANCES DE SÉCURITÉ

Merci de garder une distance de **1m** entre chacun. À **l'intérieur** comme à **l'extérieur** du bâtiment.

3



PORT DU MASQUE

Il est recommandé de **porter un masque** lors de votre venue au guichet.

4



STYLO PERSONNEL

Merci de vous munir de votre propre **stylo**.

La Mairie a activé son Plan de Reprise d'Activité :
les pages qui suivent présentent les infos utiles
selon chaque demande.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE / PROXIMITÉ



Je veux signaler un désordre (dépôt sauvage, trou en chaussée...)?

Appel au numéro unique : **0 811 749 749** ou via l'application pour smartphone « Armentières ».

Pour toute autre démarche (carte de résident, demande d'arrêt de stationnement...): privilégier les démarches via le site de la ville **armen-tieres.fr** ou, en cas de venue au service, prise de rendez-vous préalable.

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique sur la plateforme **0 811 749 749** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 8h30 à 11h30.

GUICHET UNIQUE



Je souhaite inscrire mon enfant à l'école ?

Effectuer la démarche sur le site internet de la ville **armen-tieres.fr**, ou exclusivement sur rendez-vous auprès du service.

Je souhaite inscrire mon enfant à la cantine, la garderie, l'accueil de loisirs (mercredi pour le moment) ?

Effectuer la démarche sur le site internet de la ville **armen-tieres.fr** (via l'Espace famille le cas échéant), ou auprès du service exclusivement sur rendez-vous.

Je souhaite payer une facture ?

Via l'Espace famille, ou déposer le chèque dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville, ou directement auprès du service exclusivement sur rendez-vous.

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 20 82**

CCAS



Je souhaite rencontrer un travailleur social ?

Je souhaite des informations sur le Pack confort à domicile, ou les dispositifs mis en place en direction des seniors dans le cadre du COVID-19 (portage de courses, inscription sur le registre des personnes vulnérables...)?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Accueil physique exclusivement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 12 60**

PETITE ENFANCE



Je souhaite inscrire mon enfant à la crèche ?

Je souhaite des informations sur les assistantes maternelles ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Accueil physique exclusivement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 06 21**

LOGEMENT



Je veux déposer une demande de logement ?

Dossier accessible en ligne sur le site de la ville **armen-tieres.fr** ou au service sur rendez-vous. Pour toute autre démarche : appel téléphonique ou prise de rendez-vous.

> Horaires d'ouverture du service

À partir du 18 mai : accueil téléphonique et physique (sur prise de rdv au préalable) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 21 46**

ÉTAT CIVIL



Je veux (re)faire mon passeport ou ma carte d'identité ?

La plateforme informatique de l'État pour la prise de rendez-vous est ouverte. En cas d'urgence, appeler l'état-civil.

Je veux monter mon dossier de mariage, ou faire une demande de PACS ?

Tous les mariages et PACS jusque début juin ont dû être reportés par consigne préfectorale. De nouvelles directives parviendront aux communes début juin. Pour toute démarche relative aux mariages et PACS : prendre rendez-vous au préalable.

J'ai besoin d'un acte d'État-civil ?

Déposer la demande via le site internet de la ville **armen-tieres.fr** (onglet « démarches administratives » en haut de la page d'accueil).

Pour toute démarche, hors naissance et décès, prise de RDV préalable.

Je veux payer ma facture (concession cimetière) ?

Envoyer le chèque ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville. Possibilité aussi de remise en mains propres en prenant rendez-vous au préalable.

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du mardi au samedi de 8h30 à 12h, et du mardi au vendredi de 13h30 à 18h

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 21 54**

VIE SPORTIVE



Je souhaite connaître les possibilités de pratique sportive en période de crise sanitaire ?

Actuellement, toutes les salles et terrains de sports sont fermés. Certains équipements extérieurs en libre accès (comme les bouledrommes) sont accessibles, mais sous la responsabilité des associations utilisatrices. Les annonces gouvernementales évoluant quotidiennement, merci de vous renseigner auprès de votre association.

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Accueil physique uniquement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 08 27**

SANTÉ ET HANDICAP



> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 21 74**

DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE



> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 08 53**

ENFANCE



Je souhaite des informations sur les accueils de loisirs (mercredi, vacances...) ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Accueil physique exclusivement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 20 44**

SENIORS



Je souhaite des informations sur les activités ouvertes aux seniors ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique uniquement : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 08 44**

Je souhaite recevoir un repas à domicile ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique uniquement : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 04 79**

... / ...

Et aussi...

LES MARCHÉS //

Les marchés ont repris, avec toutes les protections nécessaires mises en place contre le virus. Rendez-vous le vendredi matin autour de l'Hôtel de Ville, le dimanche matin place Chanzy et le mardi en fin d'après-midi et début de soirée devant la gare.

COLLECTE DES DÉCHETS //

Reprise de la collecte des déchets recyclables par ESTERRA tous les 15 jours notamment pour les riverains disposant d'une poubelle compartimentée (secteurs biflux).

- Réouverture de la totalité des déchèteries métropolitaines, uniquement pour les particuliers, et avec de nouvelles modalités : l'accueil en déchèterie est réglementé et le nombre de personnes par ESTERRA autorisées sur site limité.

- Reprise de la collecte des encombrants sur rendez-vous : les Armentériens peuvent à nouveau contacter le service au 0 800 203 775 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 17h sans interruption pour organiser un rendez-vous de collecte des encombrants.

LES BUS ILÉVIA //

Les bus Ilévia circulent mais certaines lignes peuvent être perturbées. La situation évoluant chaque semaine, il est recommandé de s'informer sur www.ilevia.fr. Le port du masque est obligatoire pour toute personne empruntant les transports en commun. Pour rappel, concernant les déplacements en bus : Pas de vente de titres à bord des bus. La montée et la descente se font uniquement par les portes du milieu ou de l'arrière. Les voyageurs sont invités à privilégier l'achat de titres de transport sur les distributeurs automatiques, dans les points Pass Pass, en ligne sur le site ilevia.fr ou via le service M-Ticket.

ENCORE FERMÉS POUR L'INSTANT... //

Le VIVAT, la piscine Calyssia et la Base de loisirs des Prés du Hem sont pour l'heure fermés, sans date de réouverture encore définie (au moment de l'impression de ce journal). La Médiathèque, bien que fermée elle aussi, a mis en place un système de prêt en « clic & collect » (sur le site catalogue.ville-armentieres.fr ou 03 61 76 04 63).

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Je souhaite payer ma facture d'occupation du domaine public ?

Privilégier le paiement par chèque, et le déposer dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville.

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du mardi au samedi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 21 21**

URBANISME



Je souhaite déposer une déclaration de travaux ou un permis de construire ?

Les documents sont téléchargeables sur le site internet de la ville armantieres.fr, et il est conseillé de les déposer dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville.

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.

Accueil physique exclusivement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 20 90**

CABINET DU MAIRE



Je souhaite rencontrer M. le Maire ?

Privilégier la demande par téléphone ou par e-mail.

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.

Accueil physique exclusivement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 20 46**

BUREAU INFORMATION JEUNESSE



> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 17h

Accueil physique exclusivement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 08 30**

VIE ASSOCIATIVE



Je souhaite avoir des informations sur les réservations de salle ?

Je souhaite payer une facture pour la réservation d'une salle ?

Privilégier le paiement par chèque, et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Je souhaite avoir des informations sur les associations locales, ou connaître les modalités de création d'une association ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 11h30.

Accueil physique exclusivement sur rendez-vous.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 21 44**

CULTURE



Je souhaite des informations sur les pratiques artistiques ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique uniquement du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

► Numéro à contacter : **03 61 76 08 47**

Je souhaite des informations sur la Médiathèque (prêt de documents,...) ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du mardi au samedi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h.

► Numéro de téléphone à contacter : **03 61 76 04 63**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Je veux des infos sur le marché, les braderies, fêtes foraines ?

Je suis commerçant et je souhaite des infos sur l'accompagnement de la ville aux commerçants ?

> Horaires d'ouverture du service

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30 : **06 15 58 09 34** ou **06 65 01 90 30**

Accueil physique uniquement sur rendez-vous.

Des mesures inédites pour soutenir le commerce local

LA VILLE DÉPLOIE UN « PLAN MUNICIPAL D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS ARMENTIÉROIS ». LES COMMERÇANTS APPROUVENT ET S'ENGAGENT.

L'épidémie de Coronavirus a entraîné une crise sanitaire, mais aussi économique et sociale sans précédent. Elle plonge des secteurs entiers dans l'incertitude et la difficulté, au premier rang desquels, malheureusement, nos commerces de ville.

Cette situation est suffisamment délicate pour qu'elle justifie, incontestablement, l'unité autour d'un Plan d'accompagnement local et global ouvert au plus grand nombre. La Ville a mis en place un ensemble de mesures s'échelonnant à court terme dans un « **Plan Municipal d'Accompagnement des Commerçants Armentériois** » qui met en place immédiatement :

- **l'exonération totale des droits de place** jusqu'en septembre (mesure potentiellement renouvelable)
- **la création d'un dispositif gratuit de livraison à domicile**
- **le prolongement du stationnement gratuit** jusqu'en septembre (mesure potentiellement renouvelable)
- **un accompagnement et une aide matérielle** pour la mise en place d'une « Charte d'accueil sécurisé de la clientèle » pour la rassurer et lui permettre de revenir, sans aucune appréhension possible, dès que possible
- **renforcement de l'aide en matière de communication** en mettant en place une campagne très offensive

Ce plan volontariste souligne de toute l'importance et la légitimité de notre commerce de ville : complet, proche et humain. ●

Ils disent...

Céline Dooze (Yves Rocher)

“Consommer local c'est important car nous, commerçants, embauchons des salariés qui habitent ici et vont eux-même consommer localement, c'est un cercle positif. Ça fait vivre un centre-ville et une ville.”

Soizic Percherel (Kersoaz)

“Acheter à Armentières, c'est simple, c'est pratique, c'est sur place, c'est moins de frais de gazoil et il y a le conseil en plus.”

Jérôme Gabert (S2)

“Consommer local est important pour le tissu économique de la ville. Il y a largement assez de commerces à Armentières pour satisfaire tout le monde. On est aussi compétitifs que les centres commerciaux et c'est très bien écologiquement.”



Qui mieux que les commerçants pour porter le message du bien consommer local ? Vous aurez sans doute reconnu des enseignes du web malicieusement détournées dans la campagne de communication conçue pour l'occasion...

Osez Armentières : ses commerçants et ses artisans.

AU LIEU D'ACHETER
EN LIGNE, J'ACHÈTE

dans ma zone

JE CONSOMME
À ARMENTIÈRES !

POUR
CONSOMMER :

le bon coin
C'est ici...

J'ACHÈTE À
ARMENTIÈRES !